

BULLETIN D'INSCRIPTION

à la FORMATION INSTRUCTEUR COUNTRY LINE DANCE



Session de formation organisée par la
Sté. Danse Floor (tarif «groupe», plus de 12 personnes)
Applicable à compter de septembre 2025

Ed. nov.2025

Attention: les personnes ayant un statut professionnel (salarié ou inscrite auprès d'une Chambre des Métiers ou autre, ou cotisant URSSAF (micro-entrepreneur) ne peuvent bénéficier du tarif «associatif». Dans ce cas, il faut cocher la partie «complément «statut professionnel»

		TARIFS		
Formation de base utile pour le passage d'examen	A LA CARTE	U1: Accès aux 3 modules « Technique des pas »	132,00 €	oui / non
		U2: Accès aux 2 modules « Musique »	82,00 €	oui / non
		U3: Accès aux 2 modules « Pédagogie » & "Gestion de groupe"	76,00 €	oui / non
FORFAITS	Forfait U1 +U2 + U3		265,00 €	oui / non
	* Forfait « Avantages FFCLD » U1+U2+U3		210,00 €	oui / non
SOUS-TOTAL FORMATION F1				* Uniquement pour les titulaires d'une licence à jour lors de la session de formation (voir CGV au verso)
Options (à rajouter si besoin à la commande / possibilité d'achat sur place au moment de la formation	Livret "Lexique des pas"		32 € / 24 €*	Livrets : TVA à 5,5%. Modules de formation : TVA à 20%. * Tarif "avantage licencié FFCLD" Attention: l'examen n'a pas lieu à la fin du week-end de formation. Possibilité de régler ces montants lors du passage (ou du rattrapage) de l'examen. Voir conditions du déroulement de l'examen dans la notice explicative.
	Livret des "Styles"		18 € / 15 €*	
	Livret "Pas + Styles"		43 € / 32 €*	
	Inscription passage d'examen		60 € / 50 €*	
	Examen de rattrapage		30 €	
SOUS-TOTAL FORMATION F2				
Complément «Statut professionnel» F3			200,00€	N° Siret à indiquer et/ou n° TVA Intracommunautaire
TOTAL À RÉGLER F1 + F2 + F3				Païement par virement / par chèque à l'ordre de Danse Floor Sarl (voir possibilité règlement en 3 x au verso)

INFORMATION D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation «Instructeur FFCLD» suivant les modules que j'ai choisis au recto de ce document et j'accepte les conditions générales de vente citées ci-dessous.

**Envoi de votre inscription à Danse Floor Sarl - 15 Fbg de la Croix Rouge
36100 Issoudun ou par mail à contact@ffclld.com**

Date et Signature:

Date de session choisie:

Lieu du stage:

Nom/Prénom:

N° licence FFCLD:

Adresse:

Tél.:

Email:

Nom du club:

Niveau :

Statut bénévole

Salarié(e)

Micro-entreprise

N° Siret

Je règle par virement (IBAN dessous) / par chèque / par CB . Possibilité paiement en 3X par virement, CHQ ou CB. 1er paiement : acompte de 90€ encaissable à l'inscription, 2^{ème} et 3^{ème} paiements (indiquer les dates – date limite < date de la formation). Paiement par CB via le site Danse Floor – rubrique Boutique. L'inscription est validée par l'organisateur après validation des informations et encaissements fournies par le demandeur.

IBAN: FR76 1950 6400 0000 0858 0905 779 AGRIFRPP895

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La FFCLD (Fédération Francophone de Country Dance et Line Dance, ass. loi de 1901) est citée comme «concepteur» de la formation d'instructeur Country Line Dance.

Siège social: 15 Faubourg de la Croix Rouge 36100 Issoudun. L'organisation a été mandatée à Danse Floor Sarl, unique structure habilitée auprès de la FFCLD pour le cadre de cette organisation et formation.

Inscriptions: La formation est accessible à tout(e) danseur (seuse) exerçant de façon bénévole ou salariée. En cas de statut professionnel, l'accessibilité à la formation est limitée et après accord de l'organisateur. Une tarification spécifique est établie pour le public professionnel.

Toute inscription sera enregistrée et validée uniquement après réception du paiement (chèque ou virement). L'organisateur peut suspendre tout stage à un participant si celui-ci a fait de fausses déclarations (non-danseurs, professionnel de la danse, fausse déclaration de licence, règlement incomplet...). La suspension peut être remplacée par une réévaluation tarifaire. L'avantage FFCLD est pris en compte pour tout licencié «non individuel» inscrit (actuellement prendre en considération l'exercice en cours), sauf cas particuliers.

Le licencié devra avoir une ancienneté minimum de 6 mois au sein de la FFCLD. Attention, la réduction FFCLD est applicable pour tout danseur appartenant de façon continue à son association affiliée. Elle ne peut être appliquée pour toute personne adhérente dans un club non affilié et inscrite dans un autre pour bénéficier uniquement de cet avantage. Les demandes particulières sont étudiées au cas par cas par la direction.

Contenu de la formation : le cursus, le planning et le contenu de la formation appartiennent à la FFCLD. Par conséquent, ils sont protégés par les règles internationales du droit d'auteur. L'organisateur se réserve le droit d'y apporter des modifications et des variantes en fonction du public participant. Les documents fournis sont protégés par Copyright. Leurs reproductions, leurs modifications et leurs diffusions sont donc interdites.

Conditions d'annulation : (sauf dans le cas où l'annulation serait imputable à l'organisateur)

Remboursement 90% si annulation 30 jours avant la date de la session - Remboursement 50% si annulation 15 jours avant la date de la session - Remboursement 25% si annulation 7 jours avant la date de la session - Pas de remboursement moins de 7 jours avant la date de la session.

En cas d'annulation par l'organisateur, un remboursement est effectué auprès de la personne inscrite. Cependant, celle-ci peut demander à se réinscrire (et sera prise en priorité) sur une autre session.

Modalités de paiement : Le règlement est effectué lors de l'inscription. La participation à la formation ne peut se faire que si le règlement a été effectué et encaissé à 100%.

Contestations : Le participant s'engage, lors de son inscription, à respecter l'organisation et le contenu délivré durant la formation. En cas de contestation sur l'organisation, celle-ci ne peut plus être recevable après le démarrage de la session. En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, seul le Tribunal de Commerce de Châteauroux apportera sa compétence dans le règlement de celui-ci.

Identité de l'organisateur de la formation: Danse Floor Sarl

N° Siret 791 825 706 00017 - N° TVA Intra.: FR92 791 825 706

adresse: 15 Faubourg de la Croix Rouge 36100 Issoudun - tél.: 02 54 49 14 88 - Email: [mail: contact@danse-floor.fr](mailto:contact@danse-floor.fr) et contact@ffclld.com